

Résultats annuels 2022 du Groupe AFL : une année record

A l'issue des réunions du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale et du Conseil d'Administration de l'Agence France Locale – Société Territoriale, réunis le 27 mars 2023, Sacha Briand, Président du Conseil de Surveillance de l'AFL et Yves Millardet, Président du Directoire se félicitent « d'une année record en termes d'adhésions de nouvelles collectivités actionnaires et de production de crédits ».

Le Groupe AFL¹ présente des résultats solides et en forte progression :

- Un résultat net consolidé de 2,8 millions d'euros
- Doublement du résultat brut d'exploitation par rapport à l'exercice précédent
- Amélioration de plus de 10% du coefficient d'exploitation à 76,1%
- Stabilité du ratio de solvabilité à plus de 15,5%
- Progression du capital promis à 272 millions d'euros
- Nouvelle augmentation de la production de crédits à 1,4 Md d'euros

Le Groupe AFL en chiffres au 31 décembre 2022 (IFRS consolidés)

Collectivités locales membres : **599** (+21%²)

Capital promis : **272** millions d'euros (+12%)

Ressources levées sur les marchés : **1 495** millions d'euros (stable)

Salariés en CDI : **35** (+3)

Marge nette d'intérêt : **15 651K€** (+23%)

Résultat brut d'exploitation : **4 206K€** (+125%)

Résultat net : **2 775K€** (+60%)

Ratio de solvabilité : **15,57%** (-16 bps)

¹ Le Groupe Agence France Locale (Groupe AFL) est composé de l'Agence France Locale (AFL), établissement de crédit, et de l'Agence France Locale – Société Territoriale (AFL-ST), la compagnie financière détenant l'AFL.

² Evolution par rapport à 2021



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

La poursuite d'une dynamique de développement et de croissance

Des adhésions records

2022 marque un record en ce qui concerne les adhésions avec 103 nouvelles collectivités locales entrées au capital du Groupe AFL, soit un total de 599 membres. Parmi ces 103 nouveaux actionnaires figurent la Région Nouvelle Aquitaine, le département de la Haute Garonne, 6 communautés d'agglomération, 6 communautés de communes, 12 syndicats et 77 communes de tailles très diverses, toutes réparties sur l'ensemble du territoire.

Ces adhésions démontrent une nouvelle fois l'intérêt d'une banque totalement dédiée au financement des collectivités locales.

Une production de crédit au plus haut

En 2022, la production de crédits de l'AFL a progressé de 12% par rapport à 2021, à 1,4 milliard d'euros, avec une part de marché estimée à 52% du besoin de financement de ses membres. Cette situation souligne que le Groupe devient un des premiers partenaires financiers des collectivités locales nouvellement actionnaires.

Cet accroissement de la part de marché de l'AFL continue de se faire de manière équilibrée, sans affecter la solidité financière de l'établissement de crédit.

Un refinancement performant avec un focus sur les émissions durables

En 2022, l'AFL a emprunté 1,5 milliard d'euros dans de très bonnes conditions, à une marge moyenne de 41 points de base au-dessus de la courbe des Obligations Assimilables du Trésor et une durée de vie moyenne pondérée de 7,5 années.

Au titre des émissions réalisées sur l'exercice, l'AFL a émis avec succès 500 millions d'euros à 7 ans sous forme d'obligations durables, poursuivant ainsi sa stratégie de refinancement d'actifs contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Des résultats financiers solides dans un contexte complexe

L'activité de crédit aux collectivités, métier cœur du Groupe AFL, a généré des revenus en forte progression contribuant à une augmentation de 23% sur un an de la marge nette d'intérêts (15 651K€ contre 12 753K€ au 31 décembre 2021).

Pour la première fois depuis sa création, le résultat brut d'exploitation du Groupe AFL dépasse les 4 M€ à 4 206K€ contre 1 869K€ au 31 décembre 2021.

En excluant les revenus issus des plus-values de cessions de titres, ainsi que le résultat de la comptabilité de couverture, le résultat brut d'exploitation hors éléments non récurrents s'élève à 2 371K€, à comparer à 633K€ au 31 décembre 2021.

Ce résultat confirme la progression rapide, solide et régulière des revenus, hors éléments exceptionnels, ainsi qu'une forte discipline financière et opérationnelle.

Les charges d'exploitation qui augmentent de 10,5% à 13 403K€ contre 12 121K€ au 31 décembre 2021 témoignent d'une gestion rigoureuse en accompagnement d'une banque en phase de montée en puissance et intègre une contribution supplémentaire de 449K€ au Fond de Résolution Unique.



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

D'un montant limité à 404K€, le coût du risque, (dépréciations ex-ante pour pertes attendues sur les actifs financiers au titre d'IFRS), augmente principalement sous l'effet d'une évolution défavorable de la pondération des scénarii macroéconomiques sous-jacents au modèle de provisionnement, en raison du contexte géopolitique et macroéconomique, mais aussi de l'augmentation naturelle de la taille du bilan de l'AFL.

Le résultat net après coût du risque s'élève à 2 775K€ contre 1 733K€ au 31 décembre 2021, soit une progression de 60%. Ces revenus qui contribuent à une forte amélioration du coefficient d'exploitation pour 2022 à 76,6%, contre 86,6% pour l'exercice 2021, viendront renforcer les fonds propres du Groupe AFL

Un modèle résilient à une profonde transformation de l'environnement géopolitique et macro-économique et adapté aux enjeux des collectivités locales

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a considérablement modifié l'environnement économique et financier en Europe et dans le monde. Après la crise sanitaire de la Covid-19, ce contexte de guerre aux portes de l'Union européenne a de multiples et profondes répercussions sur le plan politique, social, économique et financier, y compris une poussée de tensions inflationnistes qui s'est propagée à l'ensemble de l'économie mondiale, conduisant les banques centrales à adopter un profond changement de leur politique monétaire.

Alors que les collectivités locales françaises doivent trouver des réponses adaptées au changement climatique, ce nouvel environnement les conduit à mener de profondes et multiples transitions : économiques pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, énergétique pour adapter les territoires, mais aussi démographiques, sociales ou numériques.

Dans ce contexte où le rôle de l'AFL est majeur en termes d'accompagnement des collectivités membres, elle dispose d'une structure financière renforcée comme le démontrent ses ratios de fonds propres et de liquidité au 31 décembre 2022 :

- Le ratio de solvabilité CET1 (en consolidé au niveau groupe) s'établit à 15,57%, contre 15,73% au 31 décembre 2021 ;
- Le ratio de levier (CRR2), calculé selon la méthodologie applicable aux établissements de crédit publics de développement, est de 7,81%, contre 7,28% au 31 décembre 2021 ;
- Le ratio LCR s'établit à 500%, contre 923% au 31 décembre 2021, très au-dessus des exigences réglementaires, en raison d'une politique financière très conservatrice, qui conduit l'AFL à disposer d'un niveau de liquidité important lui permettant de pouvoir faire face à l'ensemble de ses besoins sur une période prolongée en l'absence de recours au marché.

Cette solidité a été une nouvelle fois reconnue par les agences de notation Standard & Poor's et par Moody's.

Notation de l'AFL au 31 décembre 2022

	Moody's	Standard & Poor's
Notation long terme	Aa3	AA-
Perspective	Stable	Stable



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

Notation court terme	P-1	A-1+
----------------------	-----	------

Il importe également de relever que les actifs et les passifs sont couverts en taux contre l'indice Euribor 3 mois. Ainsi, la sensibilité de la VAN au 31 décembre 2022 s'élève à 0% sous hypothèse d'une translation parallèle de +100 points de base de la courbe des taux et 0,23% sous hypothèse d'une translation de -100 points de base de la courbe des taux.

Les activités de l'AFL s'accompagnent d'un faible coût du risque, intrinsèque à son modèle d'établissement de crédit public de développement, à sa gestion prudente et à l'excellente solvabilité des collectivités locales : au 31 décembre 2022, le coût du risque s'élève à 404K€ pour un stock de provisions de 1 281K€, soit un taux de provisionnement de 1,7 point de base des encours.

Outil de financement responsable des collectivités territoriales, l'AFL poursuit son développement en accompagnant ses membres dans leur besoin de financement, par une nouvelle augmentation du volume de prêts octroyés, devenant ainsi l'un des premiers prêteurs bancaires aux collectivités locales. On rappellera que les 599 collectivités actionnaires du Groupe AFL représentent 22,5% de la dette publique locale française.

Evènements post-clôture et prévisions

- Le 14 mars 2023, une 35^{ème} augmentation de capital a été clôturée permettant l'adhésion de 19 nouvelles collectivités locales, dont la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Communauté d'Agglomération de Quimper Bretagne Occidentale, portant ainsi le total des membres actionnaires à 618 et le montant du capital social de l'AFL-ST à 220.746.500 €.
- Depuis le début de l'année, l'AFL a levé 1,07 milliard d'euros à une marge moyenne de 54 points de base au-dessus de la courbe des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) pour une durée de vie moyenne de 6 années. Parmi ces opérations, figure une nouvelle émission syndiquée libellée en Euro de 750 millions et d'une maturité à 7 ans.
- La crise bancaire actuelle semble impacter les institutions financières non couvertes en taux et dont les passifs sont constitués pour une part importante de dépôts à vue. Il est à noter que le bilan de l'AFL est couvert contre le risque de taux d'intérêt et qu'elle ne dispose pas de passif sous forme de dépôts à vue.

Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes annuels de l'AFL pour l'année 2022, le 13 mars 2023. Le Conseil de Surveillance de l'AFL le 27 mars 2023, a examiné favorablement les comptes annuels de l'AFL.

Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni le 27 mars 2023, a arrêté les comptes annuels sociaux de la maison mère, la Société Territoriale, ainsi que les comptes annuels consolidés du Groupe AFL.

Les procédures d'audit sur les comptes annuels et consolidés, relatifs à la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, ont été effectuées par les commissaires aux comptes dont les rapports sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.agence-france-locale.fr>

Ce communiqué contient certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr

sont par nature soumises à des risques et incertitudes, en particulier lié aux effets de la poursuite de la guerre en Ukraine, aux fortes tensions inflationnistes qui caractérisent les économies occidentales et aux vigoureuses mesures de politiques monétaires adoptées par les Banques Centrales depuis la fin du premier semestre 2022, qui pourraient donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

L'information financière du Groupe AFL pour l'année 2022 est composée du présent communiqué complété du rapport disponible sur le site : <http://www.agence-france-locale.fr/resultats-annuels-2022-du-groupe-afl-une-annee-record>

A propos de l'Agence France Locale

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Plus d'informations sur www.agence-france-locale.fr



Contact presse

Lucille SIMON – Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr – 04 69 84 81 04



Contacts investisseurs

Romain Netter – Directeur financement à moyen et long terme
romain.netter@afl-banque.fr